

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Thériault

<https://www.cadre21.org/membres/a9a86ac6f15ec426d1666ddc>

Date d'obtention : 2021-05-18 15:40:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un protocole clé en main qui oriente nos interventions lors de situations de sextage. Il permet d'agir rapidement et efficacement pour le bien-être de la victime, sans entrer en conflit avec le travail des policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

À titre de direction d'établissement, j'ai eu quelques situations de sextage à gérer. Je connais les grandes lignes, comme confisquer l'appareil de l'élève soupçonné d'être en possession, en conformité avec le code de vie de mon école, ne jamais regarder les photos. J'aurai maintenant un protocole clair à suivre quant à l'ordre des interventions et aux questions à poser. Je trouvais délicat de poser les bonnes questions, suffisamment ouvertes pour ne pas inciter la réponse, afin de recevoir toutes les informations nécessaires, sans aller trop loin ou tomber dans la partie qui appartient davantage aux policiers.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Les questions que je vais poser aux élèves. Je ne me sentais pas très en contrôle et le fait d'avoir un questionnaire pour encadrer mes interventions sera très aidant. Aussi, il faut savoir dire les bonnes choses aux élèves impliqués ainsi qu'à la victime.